

Aux Syndicats de la production et de la transformation du papier

## Note de la réunion informelle Unidis / Filpac

**Le 20 mars les patrons nous ont demandé une rencontre informelle par téléphone afin d'échanger sur divers points de la convention collective qui restent en attente.**

- L'accord sur les frais de santé :

*Sur ce sujet la Filpac a répondu qu'elle a lancé une consultation de ses mandants mais qu'au vu de la situation actuelle elle n'a pas encore eu, à ce jour, suffisamment de réponses de ses syndicats pour se prononcer.*

- L'accord point 100 prime d'ancienneté :

*La fédération a tenu à insister sur son refus de signer un tel texte et rappelle sa revendication : voir la base de calcul de cette prime indexée sur les minima conventionnels.*

- CCN Production/Transformation : articles à rediscuter en vue d'une signature :

*La fédération a tenu à stipuler le point de discorde sur la pause de 20 minutes. Elle va préparer d'ailleurs un courrier pour lister tous ses points de désaccords. Elle a également évoqué le dernier rapport Romain qui rend le rapprochement des conventions collectives moins urgent qu'il y a quelques mois.*

- Thèmes de négociation souhaités pour l'année 2020 :

*La Filpac a réitéré ses demandes stipulées dans son courrier de septembre 2019, notamment pour ce qui concerne le point 100 de l'ancienneté et la pause ainsi que la mise en place d'un financement du paritarisme.*

- En fin de réunion, Unidis a formulé une demande dans le contexte actuel : écrire un appel commun à la continuité économique dans les industries papetières :

*Sur ce point la Filpac a refusé catégoriquement de participer à une telle initiative. Alors que pays traverse une crise sanitaire importante, pour notre fédération Filpac c'est la santé et la sécurité des travailleurs qui reste un objectif prioritaire.*

Montreuil, le 24 mars 2020